LC/lcm

p. B. 15.27 . Syrie.

Note au Président de la Confédération

Vu-Mari

(en prévision de la visite de l'Ambassadeur de Syrie, le 5 décembre 1975).

Relations Suisse-Syrie

Nos relations avec la Syrie sont affectées par l'ambivalence des sentiments du gouvernement de Damas. D'un côté, notre pays bénéficie d'un préjugé favorable traditionnel; de l'autre, il s'attire périodiquement des reproches en raison de son attitude, que les Syriens ressentent comme pro-israélienne et anti-arabe.

1. Sentiments favorables de Damas

Après les années sombres 1968-1970 (Kloten, Winterthour, Würenlingen), avec l'arrivée au pouvoir du Général Assad et l'élimination de plusieurs éléments de l'extrême gauche, les relations avec la Suisse ont paru s'améliorer.

Le Général Assad lui-même apprécierait beaucoup notre pays.

Il a tenu à ce que sa fille vienne y faire, incognito, l'été passé,
ses premières vacances à l'étranger. Mademoiselle Assad était porteuse
de cadeaux et d'un message d'amitié pour Madame Girardin, maire de
Genève.

Le Ministre A.E. Khaddam a souhaité à plusieurs reprises un rapprochement avec la Suisse et verrait d'un bon oeil des prises de contact au niveau des hommes d'Etat, des hauts fonctionnaires,





des parlementaires, de la jeunesse et des journalistes de toute tendance politique. Rappelons qu'il a invité, en juillet 1973, le Chef du Département politique à se rendre en Syrie. Tout récemment, le MAE s'est déclaré prêt à favoriser des contacts pour la conclusion d'un accord économique entre les deux pays.

Nous savons par ailleurs que la Suisse compte nombre d'amis dans le personnel gouvernemental. Par exemple, l'actuel Ambassadeur de Syrie à Genève ou l'actuel Directeur d'Europe occidentale au M.A.E. (dont le fils étudie à Lausanne) nous seraient très favorables.

2. Frustrations syriennes

Ces excellentes dispositions sont malheureusement contrariées, nos partisans étant intimidés, par la réputation pro-sioniste dont nous souffrons à Damas et que nourrissent périodiquement certaines réactions officielles suisses à diverses péripéties du conflit avec Israël (vote parlementaire sur l'UNESCO; résolution antisioniste de l'O.N.U.) ou les marques d'antipathie de notre population vis-àvis des Arabes.

Dans <u>le domaine des visas</u>, en particulier, les Syriens nous ont plusieurs fois accusés de pratiquer une certaine discrimination raciale contre les Arabes. (Rappelons que les Israéliens ont été dispensés du visa en 1967, quelques jours avant la "Guerre des Sept jours". grâce à l'influence des conseillers fédéraux Spühler et von Moos, qui prévalut sur les réserves très sérieuses des Départements concernés. A l'inverse, la pratique en matière de visa est exceptionnellement restrictive à l'égard des Arabes des pays autres que le Maghreb).

Suite à votre discours aux Brenets, le M.A.E. syrien a cité notre Chargé d'affaires (comme il l'avait fait à la suite de la campagne parlementaire contre l'UNESCO) pour lui exprimer sa

"déception" de voir la Suisse passer sous silence les droits des Palestiniens (égaux à ceux des Juifs) sur la terre de Palestine. Cette "partialité", lui a-t-on dit, dans une formule modérée, ne cadre pas avec "le principe de réelle neutralité qui fait honneur à la Suisse". La Syrie, qui comptait parmi les principaux inspirateurs de la résolution antisioniste à New York, a été le seul pays arabe à réagir de la sorte.

Selon les Arabes, la résolution antisioniste a simplement pour but de mettre l'Etat d'Israël sous pression pour lui arracher les concessions qu'il s'est jusqu'ici refusé de faire en faveur de la paix. Les Arabes prennent des précautions pour préciser qu'ils distinguent entre le judaïsme et le sionisme. Ils calculent qu'à long terme, leur propagande antisioniste amènera de plus en plus de juifs à ne pas soutenir systématiquement n'importe quelle action de l'équipe gouvernementale israélienne actuellement en place.

Entre-temps vient de paraître la <u>Déclaration de la Société</u>
Suisse-Israël, signée par 97 parlementaires suisses. Cette Déclaration fait sienne l'interprétation selon laquelle la résolution antisioniste de l'ONU menace le droit à l'existence d'Israël et qualifie la résolution arabe de "diffamation" du peuple juif et de décision indigne. [Il ne reste qu'à attendre les remous que cette Déclaration risque de créer dans les pays arabes.]

3. Relations économiques

Sur le plan des échanges économiques, la Syrie, dans la période de boom actuelle est un partenaire intéressant, qui ne laisse pas indifférente la Division du Commerce. Nos exportations sont en augmentation (janvier-octobre 1975 = 86 M° fr.; même période 1974= 60 M° fr.).

Notre Ambassade craint cependant que certaines offres suisses n'aient parfois été écartées pour des raisons politiques. Damas, en outre, est le siège central de l'organisation de la Ligue arabe pour le boycott d'Israël. Les fonctionnaires de ce bureau, qui ont à traiter les dossiers d'entreprises suisses impliquées, subissent évidemment l'influence du climat politique ambiant qui colore les relations bilatérales Suisse-Syrie.

4. David Blaser

./. (cf. note ci-jointe à toutes fins utiles pour le cas où vous verriez la possibilité de mentionner la chose au cours de l'entretien).

Direction politique

(Iselin)

Annexes : mentionnées.